

Réf. : 383-22 | FG PB/MB – CCMV

Objet : convocation conseil communautaire

Contact : Marie BLANC (marie.blanc@vercors.org)

Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le :

VENDREDI 8 JUILLET 2022

A 14H30

A LA SALLE DES FETES DE MEAUDRE

• 91 route des Mateaux 38112 Autrans-Méaudre en Vercors •

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
2. Décisions du Président dans le cadre de ses délégations
3. Délégation du droit de préemption urbain à l'Établissement public foncier local du Dauphiné à l'occasion de l'offre de vente d'une propriété située 459 Voie du village olympique à Autrans-Méaudre en Vercors
4. Approbation de la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la CCMV à compter du 8 juillet 2022 : création d'un poste « chargé de mission habitat et foncier »
5. Approbation de l'avenant 2022 à la convention d'objectifs triennale 2021-2023 conclue avec l'AGEDEN
6. Approbation de la convention « RÉCIF + » pour la rénovation énergétique des copropriétés du territoire conclue avec Ile-de-France Energies et l'AGEDEN
7. Programme MOBY-CEE pour l'accompagnement à l'écomobilité scolaire : ajout de l'école élémentaire de Villard-de-Lans et approbation de la convention de partenariat conclue avec la société EcoCO2
8. Approbation de la convention d'occupation précaire pour l'exploitation du hangar à plaquettes forestières situé sur l'Ecosite du Vercors
9. Modification du règlement de la CCMV relatif aux aides aux entreprises cofinancées avec la Région Auvergne Rhône-Alpes
10. Approbation de la convention de mise à disposition auprès de la Communauté de communes du Royans-Vercors pour 20 % du poste d'animateur économique pour l'année 2022
11. Approbation de la convention d'objectifs et de financement conclue avec la plateforme d'Initiative Sud Grésivaudan Royans-Vercors et de la participation financière pour l'année 2022
12. Approbation de la convention d'objectifs et de financement conclue avec la Maison de l'emploi et de l'entreprise et attribution d'une subvention au titre de l'année 2022
13. Approbation de l'avenant à la convention d'attribution de subvention au titre de l'année 2022 conclue avec l'Ecole de musique itinérante des 4 montagnes
14. Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de collecte, transport et traitement des déchets pour l'année 2021
15. Approbation des nouveaux statuts du Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de la Bièvre
16. Approbation de la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la CCMV à compter du 8 juillet 2022 : création de 2 postes « gestionnaires de la facturation eau et assainissement »
17. Modification des statuts de la CCMV
18. Modification du nombre des Vice-Présidents de la CCMV
19. Election des Vice-Présidents de la CCMV
20. Validation des indemnités mensuelles de fonction perçues par le Président et les Vice-Présidents de la CCMV
21. Approbation de la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la CCMV à compter du 8 juillet 2022 : création d'un poste « gestionnaire ressources humaines »
22. Approbation de la prolongation du déploiement des bus France Services sur le territoire du 22 juillet au 31 décembre 2022 et signature de la convention de partenariat
23. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire, à mes salutations les meilleures.

A Villard-de-Lans, le 1^{er} juillet 2022
Franck GIRARD, Président de la CCMV

